



NATIONS
UNIES

EP

UNEP(DEPI)/MED WG.411/Inf.3



PNUE



PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE

23 mars 2015
Français
Original: English

Réunion du Groupe de Correspondance Intégré (Integrated Corgest)

Athènes, Grèce, 30 mars - 1 avril 2015

Rapport du Groupe de correspondance sur la surveillance, pollution et déchets

Pour réduire l'impact environnemental et dans un *souci d'économies* financières, ce document est imprimé en nombre limité et ne sera pas distribué pendant la réunion. Les délégués sont priés de se munir de leur copie et de ne pas demander de copies supplémentaires.

Table des matières

Rapport

Annexe I Recommandations finales

Annexe II Ordre du jour

Annexe III Liste de participants

Introduction

La réunion du Groupe de correspondance sur la surveillance, pollution et déchets s'est déroulée à Athènes, Grèce, les 8 et 9 mai 2014, en vertu des mesures prises depuis la dernière Conférence des Parties (CdP18) et la dernière réunion du Groupe de correspondance intégré dans le cadre de l'Approche écosystémique. L'objectif de la réunion du CORMON pollution et déchets était ainsi de a) discuter des options avancées dans les Orientations de surveillance du Secrétariat afin de trouver la manière la plus rentable et scientifiquement valable de surveiller les indicateurs communs du groupe sectoriel sur la pollution et les déchets, b) assurer le suivi des recommandations du Groupe CorGest intégré sur la surveillance, ciblant en particulier la pollution et les déchets, c) formuler des recommandations plus spécifiques et détaillées de surveillance concernant les indicateurs communs du groupe sectoriel sur la pollution et les déchets, d) formuler des recommandations concernant les OE/indicateurs qui ne sont pas encore assez mûrs, mais au sujet desquels les développements et le travail scientifiques dans d'autres organismes internationaux suggèreraient de déjà les inclure dans les discussions préliminaires.

Participation

1 Ont assisté à la réunion 46 participants des Parties contractantes suivantes : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Chypre, Égypte, Espagne, France, Grèce, Israël, Italie, Liban, Maroc, Monténégro, Slovénie, Turquie, Union européenne.

2 Le Secrétariat de la Convention de Barcelone, y compris le Programme MED POL (MED POL), ainsi que le Centre d'activités régionales Programme d'actions prioritaires (CAR/PAP), le Centre d'activités régionales Aires spécialement protégées (CAR/ASP), le Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC).

3 Les institutions et organisations suivantes ont été représentées par des observateurs : Association hellénique pour la protection de l'environnement marin (HELMEPA), l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le Bureau méditerranéen d'information sur l'environnement, la culture et le développement durable (MIO-ECSDE) et le Centre méditerranéen de l'EUCC (EUCC).

4 La liste de participants figure en Annexe III au présent rapport.

Objet 1 : Ouverture de la réunion

5 La réunion a été ouverte à 9h00 le 8 mai 2014 par la Secrétaire exécutive du Secrétariat de la Convention de Barcelone-PNUE/PAM (Mme Maria Luisa Silva Mejias). Elle a brièvement examiné les progrès réalisés depuis la CdP17 (Paris, 2012), en soulignant les réalisations de la CdP18 (décembre 2013, Istanbul) comme étant des étapes clés pour le processus EcAp, en précisant le BEE et les cibles liés aux indicateurs spécifiques des 11 Objectifs écologiques convenus, ainsi qu'en déterminant une feuille de route jusqu'à la CdP19 afin de s'accorder sur un Programme intégré de surveillance et d'évaluation qui, pour la première fois en Méditerranée, entraînera une surveillance quantitative et commune à toute la région. Mme Silva Mejias a également remercié les participants et a souligné l'importance de prendre des mesures afin de protéger la Méditerranée en améliorant la durabilité, en renforçant l'efficacité des mesures adoptées, en mettant en place un cycle de gestion rigoureuse, en facilitant la communication et les actions et en consolidant une stratégie commune de gestion. Elle a également rappelé que cette réunion a ouvert la voie vers le processus menant à un Programme intégré de surveillance et d'évaluation pour la Méditerranée, en examinant les éléments principaux des éventuels paramètres pour l'eutrophisation, les déchets marins et les contaminants d'une surveillance

environnementale, s'appuyant sur les indicateurs communs choisis comme étant les plus mûrs lors de la réunion CorGest intégré de février, sur la base de la liste intégrée d'indicateurs adoptée lors de la dernière CdP en 2013 (CdP18, Istanbul).

Objet 2-3 : Portée et objet de la réunion, élection des représentants et adoption de l'ordre du jour

6 Mme Maria Luisa Silva Mejias a souligné que la portée générale et l'objet de la réunion étaient de discuter et de convenir des paramètres liés aux indicateurs communs ayant été adoptés lors de la dernière réunion de la CdP et d'aborder plus en détail ces indicateurs et les principaux éléments nécessaires.

7 Suite à une brève introduction, la réunion a élu ses représentants comme suit :

Président:	M. Jose Luis Buceta Miller (Espagne)
Vice-présidents:	M. Samir Yousry (Maroc) M. Marco Matiddi (Italie)
Rapporteur:	Mme Andreja Palatinus (Slovénie)

8 Au point « Questions diverses » de l'ordre du jour, le Centre méditerranéen EUCC a demandé de présenter les principaux résultats de la dernière réunion des pays méditerranéens de l'UE sur la coordination des approches de surveillance en vertu de la Directive-cadre « stratégie pour le milieu marin », avec un accent sur les déchets marins. Les Parties contractantes ont salué ces réflexions au point 6 à l'ordre du jour, qu'ils ont trouvé particulièrement pertinentes.

9 La réunion a adopté l'ordre du jour énoncé dans le document UNEP(DEPI)/MED WG 394/3.

Objet 4 : Introduction aux orientations de surveillance et processus de surveillance

10 Le Secrétariat a présenté un exposé sur le processus général EcAp ainsi que sur le travail en cours. Il a été rappelé qu'à la dernière réunion en février, les experts avaient décidé de s'accorder sur des indicateurs communs afin de se focaliser sur les zones avec le plus de données et d'expériences (lesdits indicateurs communs les plus mûrs visant à constituer un élément central de la phase initiale de la surveillance commune en vertu de l'EcAp). Elle a également mentionné que cette réunion constitue la première des trois réunions des Groupes de correspondance sur la surveillance, commençant par la pollution et les déchets.

11 Après la présentation générale, le Secrétariat a introduit plus en détail la structure, le contenu et la logique derrière la décision visant à élaborer les documents d'orientation sur la surveillance.

12 Le Secrétariat a également précisé le statut des documents d'orientation sur la surveillance, considérés comme étant des documents vivants se focalisant sur la surveillance et répondant aux besoins précis de la Méditerranée. La présentation a fourni une bonne base de discussion qui a entraîné des recommandations spécifiques concernant l'approche de surveillance générale en vertu de l'EcAp (voir recommandations de la réunion en Annexe I).

13 En outre, une Partie contractante a exprimé son inquiétude concernant le titre du document « Objectif écologique » étant donné que la santé humaine est également prise en compte. En réponse, le Secrétariat a rappelé que le titre a été adopté par les Parties

contractantes lors de leur dernière réunion CdP au plus haut niveau et que pour cette raison, il était impossible, au stade actuel, de changer de titre. Cependant, la description des Objectifs écologiques et indicateurs dans le document d'orientations peut en tenir compte et s'assurer qu'il existe une concordance avec la réalité scientifique.

14 En outre, une Partie contractante a également recommandé la révision des définitions de certains indicateurs communs suite aux commentaires émis pendant la réunion. La Partie a ensuite précisé que la liste des éléments nutritifs clés n'inclut pas les micronutriments (de source à la fois naturelle et anthropique) qui ont un impact important sur l'environnement marin, par exemple le fer provenant des activités de dessalement d'eau de mer. L'indicateur sur l'oxygène dissout est uniquement lié au fond proche alors qu'il doit être flexible et concerner toute la colonne d'eau. La transparence de l'eau doit être définie afin d'inclure la turbidité et la concentration totale de particules en suspension, qui inclut la densité du phytoplancton.

15 Suite à une proposition par une Partie contractante qui a souligné le besoin de consolider les différents indicateurs communs existants parmi différents instruments internationaux en Méditerranée tels qu'OSPAR et d'avoir des données précises de la part des Parties contractantes, il a été décidé de mettre en place des groupes d'experts spécifiques à cet égard (voir Recommandations de la réunion en Annexe I).

16 De plus, une Partie contractante a souligné l'importance d'avoir une participation active et fréquente (au minimum une fois par an) dans les processus AQ, une interaction entre les résultats des exercices d'interétalonnage et les données transmises au MEDPOL. En outre, la Partie a également déclaré qu'un examen et une compilation d'un tableau de paramètres doivent être inclus dans les exercices d'interétalonnage au vu des indicateurs BEE.

17 Une Partie contractante a également mentionné l'importance de la discussion des méthodologies d'évaluation afin de mieux concevoir le programme de surveillance et s'assurer que tous les indicateurs relatifs sont surveillés conformément au plan d'évaluation. La Partie contractante a également rappelé l'importance de l'application de plusieurs types de capteurs et véhicules autonomes, en particulier compte tenu de leur application intensive et de la collecte des données ces dernières années.

Objet 5 : Discussions sur les orientations de surveillance concernant les contaminants

18 Le Secrétariat a présenté le document UNEP (DEPI)/MED WG. 394/5 sur les orientations de surveillance concernant les indicateurs communs de l'Objectif écologique 9. Les Parties contractantes ont souligné le besoin de faire preuve de plus de flexibilité en ce qui concerne la fréquence de surveillance et se sont accordées sur les périodes précises – à la lumière du besoin d'assurer une cohérence parmi les Parties contractantes. Dans ce cadre, il a également été convenu d'appliquer une approche « *de minimis* » à toutes les Parties contractantes afin d'assurer la cohérence (voir Recommandations de la réunion en Annexe I).

19 En outre, le représentant de l'AIEA-LEM a souligné l'importance d'une participation constante des Parties contractantes aux exercices d'interétalonnage afin de garantir l'assurance de la qualité et renforcer leurs laboratoires nationaux désignés de surveillance de la pollution. À cet effet, le besoin d'exercices d'interétalonnage plus fréquents a été souligné.

20 À des fins de surveillance, une Partie contractante a suggéré d'étendre la portée des eaux de baignades dans les aires marines. Le Secrétariat a rappelé la surveillance de la

qualité des eaux de baignade en cours en vertu de l'OMS/MED POL et qui se poursuivra en vertu de l'ECAP.

21 En outre, une Partie contractante a souligné le besoin de considérer la surveillance des contaminants dans les zones extracôtières où la couverture des risques ne doit pas être assumée dans le cadre du réseau de surveillance du Programme national de surveillance mais par les autorités compétentes développant ces activités (dans certains cas, des entreprises privées), rendant possible l'évaluation du BEE.

Objet 6: Orientations de surveillance concernant les déchets marins/Objectif écologique 10

22 Le Secrétariat a présenté le document UNEP (DEPI)/MED WG. 394/6, projet d'orientations de surveillance concernant les déchets marins. Le centre méditerranéen Eucc a présenté les principaux résultats de la dernière réunion des pays méditerranéens de l'UE (6-7 mai 2014, Athènes, Grèce), sur leur coordination des approches de surveillance en vertu de la Directive-cadre « stratégie pour le milieu marin » axée sur les déchets marins.

23 Suite à la présentation, la réunion a entamé une discussion et fourni des orientations spécifiques qui sont résumées à l'Annexe I du présent rapport.

24 En outre, il a été demandé de décrire davantage les déchets « emmêlant » dans le projet d'orientations de surveillance pertinent.

25 De plus, l'importance des initiatives citoyennes pour la surveillance des déchets marins a été discutée.

Objet 7: Orientations de surveillance concernant l'eutrophisation/Objectif écologique 5

26 Le Secrétariat a présenté le document UNEP (DEPI)/MED WG. 394/4, relatif au projet spécifique d'orientations concernant ce sujet. Les Parties contractantes ont fait part de leurs commentaires et recommandations qui figurent dans les Recommandations de la réunion en Annexe I.

- 27 En outre,
- une Partie contractante a mentionné l'importance d'autoriser les mesures d'oxygène à différentes profondeurs,
 - une Partie contractante a suggéré un paragraphe sur les nouvelles technologies applicables dans ce domaine,
 - une Partie contractante a précisé que le sujet de l'eutrophisation exclut les changements dans les flux d'éléments nutritifs pouvant entraîner des niveaux d'oligotrophes plus élevés ainsi qu'un changement dans les caractéristiques écologiques,
 - une Partie contractante a souligné qu'en ce qui concerne certains aspects il est nécessaire de réévaluer les seuils (par ex. chlorophylle a) sur la base des données existantes.

Objet 8 : Principales recommandations du Groupe de correspondance sur la surveillance, pollution et déchets

28 Les participants ont discuté les principales recommandations de la réunion (telles qu'inscrites en Annexe I, Recommandations de la réunion).

Objet 9 : Questions diverses

29 En vertu de cet objet à l'ordre du jour, le Centre méditerranéen EUCC a demandé l'occasion de présenter les principaux résultats de la dernière réunion des pays méditerranéens de l'UE sur leur coordination des approches de surveillance en vertu de la Directive-cadre «stratégie pour le milieu marin», qui ont finalement été présentés au point 6 à l'ordre du jour comme convenu par les Parties contractantes, décrivant la discussion des pays MED UE sur les déchets marins, visant à favoriser une coopération plus étroite entre les pays de l'UE dans leurs efforts de surveillance de la mise en œuvre de la DCSMM, surveillances débutant cette année. Les indicateurs communs se sont également révélés être une bonne base de l'approche commune.

Objet 10 : Clôture de la réunion

30 Le Président, M. Jose Luis Buceta Miller a clôturé la réunion à 16 h 45 le 9 mai 2014.

Annexe I
Recommandations de la réunion

Recommandations générales du CORMON EcAp Pollution et déchets pour le futur travail des CORMON et les besoins de développement du projet des Orientations de surveillance (y compris les Orientations générales de surveillance et les Orientations spécifiques sur les contaminants, l'eutrophisation et les déchets marins):

- Assurance de la qualité en tant qu'élément essentiel pour tous les indicateurs communs à souligner dans le projet d'Orientations de surveillance.
- Les spécificités méditerranéennes à aborder plus en détail dans le document introductif d'orientations techniques, avec un accent sur les pressions spécifiques en augmentation en Méditerranée, à savoir les activités en mer, les ENI et les liens avec la gestion des pêches ainsi que l'importance de la Méditerranée en ce qui concerne la biodiversité.
- S'assurer que la surveillance dans le cadre de la Convention de Barcelone EcAp ne fait pas double emploi avec les obligations existantes des Parties contractantes (PC) en matière de rapport et à cet égard, que les futurs CORMON prennent en compte les obligations de rapport et les spécificités de la collecte de données dans leur travail.
- Aborder de manière plus approfondie les spécificités d'évaluation dans les futures réunions CORMON et clarifier davantage la nature intégrée de la Surveillance intégrée et du Programme d'évaluation dans le projet d'Orientations de surveillance, avec un accent particulier sur la biodiversité.
- Mettre en place des groupes d'experts spécifiques, le cas échéant, avec les pays pilotes et dans un format électronique, pour les contaminants, l'eutrophisation et les déchets marins avec pour mandat de développer des seuils et critères d'évaluation du BEE déjà convenus lors de la CdP 18.
- Ajouter un nouveau chapeau sur le processus menant à l'actuelle proposition du projet des Orientations générales de surveillance et énumérer les références bibliographiques à la fin de chaque projet d'Orientations.
- Attirer davantage l'attention dans le projet d'Orientations de surveillance sur les méthodologies nouvelles et rentables sur la base des meilleures pratiques des Parties contractantes et des résultats des projets de recherche pertinents.
- Afin d'assurer l'intégration de sujets à un stade précoce, partager les actuelles recommandations avec les groupes d'experts COMRMON à venir.

Recommandations spécifiques du CORMON EcAp Pollution et déchets pour le travail futur des CORMON et les besoins de développement du projet des Orientations de surveillance sur l'OE9 (Contaminants):

- Au cours des orientations, faire apparaître plus clairement la différence entre les indicateurs liés aux effets environnementaux et ceux liés à la santé humaine.
- Il a été proposé d'éventuellement étendre à un cycle de 4-5 ans la fréquence de surveillance des sédiments en cas de faibles taux de sédimentation.
- Inclusion de la surveillance de HAP dans le biote (moules) et de l'acidification par des mesures du pH.
- En ce qui concerne la période avant la fraie, noter qu'elle ne s'applique pas aux poissons.
- La surveillance des TBT sera réalisée dans les sédiments et/ou le biote.
- Tous les types de polluants doivent faire partie de l'assurance de la qualité.
- Réfléchir aux défis de la surveillance dans l'eau de mer et indiquer qu'il incombera aux Parties de définir quand elles veulent réaliser la surveillance dans l'eau de mer.

Recommandations spécifiques du CORMON EcAp Pollution et déchets pour le travail futur des CORMON et les besoins de développement du projet des Orientations de surveillance sur l'OE10 (déchets marins)

- Mieux préciser les éléments *de minimis* et les éléments de surveillance idéaux pour la surveillance des indicateurs communs liés aux déchets marins.
- Mieux préciser tout au long du projet d'Orientations l'importance et les programmes volontaires disponibles, tels que les initiatives de soutien scientifique des citoyens, notant l'importance de la sensibilisation à cet égard et l'utilisation efficace de données collectées au moyen de ces initiatives.
- En ce qui concerne les déchets sur les plages, préciser que la fréquence *de minimis* de la surveillance est de deux fois par an (printemps/automne) et l'idéale de quatre fois par an (chaque saison).
- En ce qui concerne la surveillance des déchets marins : l'approche *de minimis* implique une section du littoral de 100m et le paramètre optimal recommandé est de deux sections du littoral de 100m, avec un accent sur les zones fortement polluées (exceptionnellement 50m en tant que *de minimis* pour les zones fortement polluées, avec un facteur de normalisation jusqu'à 100m, afin d'assurer la cohérence).
- Aborder la différenciation des seuils entre les catégories de plages très polluées, et modérément polluées, le cas échéant, sur la base des données disponibles.
- En ce qui concerne les déchets dans la colonne d'eau, y compris les microplastiques, les informations rares et les difficultés techniques concernant les microplastiques ont été soulignées et ainsi, la taille minimum des microplastiques pour la surveillance a été conseillée à 330 µm;
- En ce qui concerne les déchets dans le biote, la surveillance des tortues marines a été recommandée en tant que principale approche, tout en utilisant la surveillance opportuniste des oiseaux et mammifères marins conformément à la biodiversité liée à la surveillance des indicateurs communs (notant que les microplastiques dans les poissons ne font pas partie du champ de la surveillance actuelle basée sur les indicateurs convenus par la Décision de la CdP 18).
- Plus précisément, en ce qui concerne le biote emmêlé par des déchets, le texte doit expliquer la raison de l'omission de cet aspect de l'indicateur commun dans les fiches de surveillance (avec la possibilité de prise en compte du problème d'emmêlement dans des filets fantômes).

Recommandations spécifiques du CORMON EcAp Pollution et déchets pour le futur travail des CORMON et les besoins de développement du projet des Orientations de surveillance sur l'OE5 (Eutrophisation):

- Noter que les valeurs indicatives de Chl-a doivent être davantage utilisées à la lumière des développements scientifiques régionaux et sous-régionaux.
- Préciser la façon dont il est possible de s'inspirer de la surveillance MEDPOL en cours et de l'étendre pour couvrir les besoins de la surveillance EcAp et évaluer le BEE.
- Réexaminer la méthode d'échantillonnage de l'eutrophisation afin de prendre en compte l'évolution méthodologique récente.
- Prendre en compte d'autres instruments d'évaluation en plus de l'indice TRIX et les présenter dans le projet des Orientations de surveillance sur l'eutrophisation, sur la base des contributions écrites des Parties contractantes.
- Lancer aux fins de la surveillance des tendances d'eutrophisation EcAP une analyse statistique des données d'eutrophisation et des données additionnelles cohérentes à fournir par les Parties contractantes. et de l'analyse statistique des tendances de l'eutrophisation
- En ce qui concerne l'indicateur commun sur la concentration des éléments nutritifs clés dans la colonne d'eau, le terme « eaux côtières » doit être davantage précisé ainsi que l'éventuelle méthodologie et fréquence concernant la surveillance des eaux libres à un niveau sous-régional.

Il est demandé au Secrétariat de:

- Donner suite aux recommandations du CORMON pollution et déchets concernant le développement des Orientations de surveillance.
- Contacter les Parties contractantes par le biais des Points focaux nationaux MED POL concernant la nomination d'experts aux groupes de travail spécifiques futurs sur les contaminants, l'eutrophisation et les déchets marins, les invitant en même temps à se porter volontaires en tant que pays chef-de-file et à nommer des experts pour l'un des groupes de travail;
- S'assurer que les activités de surveillance prévues dans le cadre de l'indicateur commun sur les cas aigus de pollution reflètent les dispositions de surveillance liées au Protocole « Offshore ».
- En ce qui concerne tous les Objectifs écologiques, fournir à des fins d'assurance de la qualité, des exercices d'intercalibration plus fréquents et des activités générale de renforcement des capacités, compte tenu des nouveaux éléments introduits dans l'EcAp.
- Examiner, en ce qui concerne la surveillance des effets biologiques, l'option consistant à passer d'une fréquence trimestrielle à une fréquence annuelle, à inclure le stress supplémentaire en tant que composante obligatoire de la biosurveillance et l'EROD sur les poissons à titre facultatif. Examiner, sur la base des informations fournies par les Parties contractantes, la possibilité d'inclure la biosurveillance des poissons pour les biomarqueurs proposés dans le document d'orientations de surveillance (fréquence de micronoyaux, activité de l'acétylcholinestérase).

Il est demandé aux Groupes d'experts de :

- Se concentrer sur les seuils et les critères d'évaluation pour le BEE déjà identifiés à l'occasion de la CdP 18 et sur la base desquels ils doivent proposer des fréquences et échelles de surveillance.
- Fournir un retour d'information sur la liste de substances et contaminants prioritaires sur la base de l'analyse.
- En cas de déchets marins, procéder à une différenciation plus poussée des seuils entre les catégories de plages lourdement et modérément polluées, le cas échéant, sur la base des données disponibles.

En cas d'eutrophisation, compléter la surveillance des points chauds en cours afin de couvrir les besoins de la surveillance EcAP, évaluer le BEE et revoir la méthode d'échantillonnage MEDPOL de l'eutrophisation afin de prendre en compte les développements récents.

Les Parties contractantes sont encouragées à :

- Nommer dès que possible des représentants dans les groupes d'experts à établir sur les contaminants, l'eutrophisation et les déchets et se porter volontaire pour diriger un groupe spécifique.
- Formuler des recommandations sur le projet d'Orientations de surveillance par écrit d'ici le 30 mai pour son développement (noter qu'il s'agit d'un document vivant tout au long des discussions CORMON à venir).
- Examiner les commentaires reçus au cours de l'actuelle réunion, donner un avis sur la mise à jour éventuelle des indicateurs communs, BEE lié et description des cibles afin de permettre un suivi de la Décision de la CdP18 à cet égard.
- Informer le Secrétariat à la même date de leur volonté de proposer l'inclusion d'autres indicateurs communs dans la liste des indicateurs communs, le cas échéant, avec des informations scientifiques pertinentes sur le contexte.
- Envoyer leurs contributions concernant les valeurs seuils pour le Chl-a et les méthodes utilisées, sur la base des discussions et développements régionaux, sous-régionaux et nationaux en cours et prendre note de la méthodologie MEDGIG, qui peut constituer une méthode rentable pour toute la Méditerranée.

- Envoyer leur contribution concernant les niveaux réglementaires nationaux maximum dans les fruits de mer couramment consommés et sur la mise en œuvre nationale des normes OMS liées aux concentrations en entérocoques intestinaux.
- Envoyer leur contribution spécifique concernant les méthodes de collecte de données et les techniques d'analyse des effets biologiques de l'eutrophisation

Annexe II
Ordre du jour

Ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté

Jour 1 / jeudi 8 mai 2014

- Point 1 de l'ordre du jour 1:** Ouverture de la réunion
- Points 2 et 3 de l'ordre du jour:** Portée et objet de la réunion, élection des représentants et adoption de l'ordre du jour
- Point 4 de l'ordre du jour:** Introduction générale aux orientations de surveillance et processus de surveillance EcAp à venir
- Point 5 de l'ordre du jour:** Discussions sur les orientations de surveillance concernant les contaminants/Objectif écologique 9
- Point 6 de l'ordre du jour :** Orientations de surveillance concernant les déchets marins/Objectif écologique 10

Jour 2 / vendredi 9 mai 2014

- Point 7 de l'ordre du jour:** Orientations de surveillance concernant l'eutrophisation/Objectif écologique 5
- Point 8 de l'ordre du jour:** Principales recommandations du Groupe de correspondance sur la surveillance, pollution et déchets
- Point 9 de l'ordre du jour:** Questions diverses
- Point 10 de l'ordre du jour:** Clôture de la réunion

Annexe III
Liste des participants

REPRESENTANTS DES PARTIES CONTRACTANTES**ALBANIA / ALBANIE****Ms. Aspri Kapo**

Specialist
National Environment Agency, Department of Information
and Statistics, PRTR Sector
Rr. Sami Frasheri, Nr.4,
Tirana,
Albania

Mobile:+355672007839

E-mail: aspri.kapo@akm.gov.al

Ms Borana Antoni

Specialist, Sea, EIA, Industrial Pollution & Environment
Standards
Ministry of Environment
Rr. Duresit, Nr.27,
Tirana,
Albania

Mobile:+355693571539

E-mail: Borana.Antoni@moe.al/Boranaa@hotmail .com

**BOSNIA AND HERZEGOVINA /
BOSNIE ET HERZÉGOVINE****Ms Marina Fusco**

Researcher
Hydro Engineering Institute
S. Tomica 1
71000 Sarajevo
Bosnia and Herzegovina

Tel: +387 33 21 24 66

Mobile : +387 62 14 68 78

Fax: +387 33 21 24 66

E-mail: marina.fusco@heis.com.ba

Mr Marinko Antunovic

Ref. for Surface & Underground Water Quality
Agency for Watershed of Adriatic Sea Mostar
Dr. Ante Starcevic BB
Mostar 88000
Bosnia & Herzegovina

Tel:+387 36 397881

Mobile:+387 63 288737

Fax: +387 36 397883

E-mail: mantunovic@jadran.ba

CROATIA / CROATIE**Mr Mladen Solic**

Senior scientist
Institute of Oceanography and Fisheries
Šetalište Ivana Meštrovića 63
21000 Split
Croatia

Tel:+385 21 460933
Mobile: +385 91 5708704
Fax: +385 21 358650
E-mail: solic@izor.hr

Mr Pero Tutman
Senior Researcher
Institute of Oceanography and Fisheries
Šetalište Ivana Meštrovića 63
020 Split
Croatia

Tel:+38521408030
Mobile: +385915683316
Fax: + 38521358650
E-mail: tutman@izor.hr

CYPRUS / CHYPRE

Mr Konstantinos Antoniadis,
Marine Environment Division
Department of Fisheries and Marine Research
Ministry of Agriculture, Natural Resources and the
Environment
101 Vithleem Street,
1416 Nicosia,
Cyprus

Tel: +35722807854
Fax:+35722775955
E-mail: kantoniadis@dfmr.moa.gov.cy

Mr.Neoklis Antoniou
Environment Officer
Department of Environment
20-22 28th Oktovriou ave.,
2414 Nicosia
Cyprus

Tel: +357 22408936
Fax: +357 22774945
E-mail: nantoniou@environment.moa.gov.cy

EGYPT / EGYPTE

Mr Abdalla Selim
General Manager of Coastal zone and lakes Management
Administration
Egyptian Environmental Affairs Agency
30 misr helwan Agri Road,
Maadi, Cairo
Egypt

Tel: +201117083345
Mobile: +201289120029
E-mail: aseliwa@hotmail.com

Mr Mohamed Taalab

Environmental Researcher
Egyptian Environmental Affairs Agency
30 misr helwan Agri Road,
Maadi, Cairo.
Egypt

Tel:+20663239689
Mobile: +201 228520673/201001392284
Fax : +20663510641
E-mail : hogohogo2007@hotmail.com

**EUROPEAN UNION
UNION EUROPEENNE**

Mr Michail Papadoyannakis

Policy Officer
Mediterranean and Black Sea
Unit D2 : Marine
Directorate General Environment
European Commission
Avenue de Beaulieu 5, office BU9 03/125

Tel : +322 2963914
Fax : +3222979697
E-mail: michail.papadoyannakis@ec.europa.eu

FRANCE/FRANCE

M Bruno Andral

Responsable de laboratoire
Ministère de l'écologie, du développement durable et de
l'énergie/IFREMER
Rue ZP Bregailon – CS 20330
La Seyne sur Mer 83507
France

Tel +33494304855
Mobile: +33607355615
Fax: +33494304417
E-mail : Bruno.andral@ifremer.fr

GREECE / GRÈCE

Mr Panayotis Panayotidis

Research Director
Ministry of Education
General Secretariat for Research & Technology
Hellenic Center for Marine Research
Institute of Oceanography
46,7Km Athens-Sounion road
Mavrio Lithari
GR 19013 Anavissos Attica

Tel : +3022910 76371
Fax : +30 22910 76347
E-mail : ppanag@hcmr.gr

ISRAEL / ISRAEL

Mr Dror Zurel

Israel Ministry of Environmental Protection, Marine Pollution
Control Division

Marine Monitoring and Research coordinator
PalYam Blv.15
Haifa
Israel

Tel: +972-50-6237652
Mobile: +972 50-6237652
E-mail : drorz@sviva.gov.il

Mr Barak Herut

General Director, Professor
Israel Oceanographic & Limnological Research / MoEP
Tel Shikmona
POBox 8030
Haifa 31080,
Israel

Tel:+972 4 8565221
Mobile: +972 507881780
Fax:+972 48511911
E-mail: barak@ocean.org.il

ITALY / ITALIE

Mr Marco Matiddi

Researcher
ISPRA
Via di Castel Romano 100
00100 Rome
Italy

Tel: +390650073249
Mobile: +39 3292986225
E-mail: marco.matiddi@isprambiente.it

LEBANON / LIBAN

Mr Hassan Hoteit

Civil Engineer Department of Urban Environmental
Protection
Ministry of Environment
Lazarieh Building, 7th floor - Beirut Central District
P.O. Box 11-2727
Beirut
Lebanon

Tel: +961 1 976 555 ext. 448
Fax: +961 1 976 530
E-mail: hhoteit@moe.gov.lb

Ms. Sabine Ghosn

Agricultural Engineer
Department of Urban Environmental Protection
Ministry of Environment
Lazarieh Building - 7th floor (Room 7-18)
P.O. Box 11-2727
Beirut
Lebanon

Tel: +961 1 976555 Ext: 455
Email: s.ghosn@moe.gov.lb

MONTENEGRO / MONTÉNÉGRO

Mr Pavle Djuraskovic

Head
Department for Environmental Protection
Hydrometeorological Institute
Proleterska 19
81000 Podgorica
Montenegro

Tel: +382 81 655182
Fax: +382 81 655102
E-mail: pavle.djuraskovic@meteo.co.me

Mrs Ana Mišurović

President of the Board of the Center for Ecotoxicological
Research-CETI
Ministry of Sustainable Development and Tourism
Put Radomira Ivanovica 2
81000, Podgorica,
Montenegro

Tel: + 382 020 623 437 ; + 382 020 658 090
Mobile: +382 67 620 626, +382 69 020 626
Fax: +382 020 623 437
E-mail: anajuceti@t-com.me

MOROCCO / MAROC

M. Samir Yousry

Administrateur
Ministère délégué chargé de l'Environnement
9, Avenue Araar, Secteur 16, Hay Riad
Rabat 101000
Maroc

Tel : +212 6 65 08 43 50
Mobile : +212 5 37 57 66 45
E-mail : sayousry@gmail.com

Mlle Mailika El Bayoudi

Ministère délégué chargé de l'Environnement
Hay Al Wifak N° 1041
12000 Temara
Maroc

Tel : +212 537570591
Mobile : +212 666144584
Fax : +212 537576645
E-mail : elbayoudimalika@yahoo.fr

SLOVENIA / SLOVÉNIE

Ms Andreja Palatinus.
Slovenia, Institute for Water of the Republic of Slovenia
Independent professional associate
Hajdrihova 28c, 1000 Ljubljana
Slovenia

Tel: +38614775335
Fax: +38640898472
E-mail: Andreja.palatinus@izvrs.si

Ms. Valentina Turk
Marine Biological Station Piran - Institute of Biology
Fornace 41
P.O. Box 22
SI-6330 Piran
Slovenia

Tel: +386 5 671 2916
Fax: +386 5 6712905
[Email: turk@mbss.org](mailto:turk@mbss.org)

SPAIN / ESPAGNE

Mr Jose Luis Buceta Miller
Technical Advisor
Division for the Protection of the Sea
Directorate General for the Sustainability of the Coast and
the Sea
Ministry of Agriculture, Food and Environment
Plaza de San Juan de la Cruz s/n
28047 Madrid, Spain

Tel: +34 91 5976652
Fax: + 34 91 5976902
E-mail: jbuceta@magrama.es

Ms Concepcion Martinez Gomez
Dr Marine Biology
Instituto Espagnol de Oceanografia (IEO)
Centro Oceanografico de Murcia
Calle Varadero 1
San Pedro Del Pinatar 30740
Spain

Tel:+34 968 18 05 00
Mobile: +34 670 69 81 60
Fax: +34 968 18 44 41
E-mail: concepcion.martinez@mu.ieo.es

TURKEY / TURQUIE

Ms Colpan Polat Beken
Chief Researcher

Environment Institute of Marmara Research Center
TUBITAK
P.O.Box 21
4147C Gebze-Kocaeli
Turkey

Tel: +90 262 6772977
Mobile: +90 533 2620046
Fax: +90 262 6412309
E-mail: colpan.beken@tubitak.gov.tr

**SECRETARIAT TO THE BARCELONA CONVENTION
COORDINATING UNIT AND COMPONENTS OF THE MEDITERRANEAN ACTION PLAN**

Ms Maria Luisa Silva Mejias
Executive Secretary & Coordinator
Tel :+30 210 7273101
E-mail: maria.luisa.silva@unepmap.gr

Mr Habib N. El Habr
Deputy Coordinator
Tel :+30 210 7273126
E-mail: habib.elhabr@unepmap.gr

Mr Atila Uras
Programme Officer
Tel:+30 210 7273140
E-mail: atila.uras@unepmap.gr

Ms Gyorgyi Gurban
EcAp Project Officer
Tel:+30 210 7273105
E-mail: Gyorgyi.Gurban@unepmap.gr

Ms Maria Capari
Consultant
Marine Expert

Tel: +30 210 7273116
Mobile : +30 6976 433110
E-mail: marinemonitoring.expert@unepmap.gr

Fax: 210 7253196-7
48, Vassileos Konstantinou
11635 Athens
Greece

UNEP/MAP MED POL

Ms Tatiana Hema
Programme Officer
Tel.:+30 210 7273115
E-mail: tatiana.hema@unepmap.gr

Ms Gehan El Sakka
Marine Environmental Consultant
E-mail: medpol.medpartnership@unepmap.gr

**UNEP - MAP/ MED
PARTNERSHIP**

Ms Virginie Hart
Programme Officer
Tel:+30 210 7273122
E-mail: virgine.harti@unepmap.gr

PAP/RAC

Mr. Marko Prem
Deputy Director

Priority Actions Programme Regional Activity Centre
(PAP/RAC)

Kraj Sv. Ivana 11, Split 0, Croatia

Tel.:+385 21 340475

Fax: +385 21 340490

E-mail: marko.prem@ppa.t-com.hr

REMPEC

Mr Jonathan Pace

Senior Programme Officer

Maritime House, Lascaris Wharf, Valletta VLT 1921, Malta

Tel.:+356 21 337296-8

Fax: +356 21 339951

E-mail: jpace@rempec.org, rempec@rempec.org

SPA/RAC

Mr Daniel Cebrian

Programme Officer

Boulevard du Leader Yasser Arafat

B.P. 337, 1080 Tunis Cedex

Tunisia

Tel: 216 71 206649, 216 71 206 851, 216 71 206485

Fax: 216 71 206490

Email: daniel.cebrian@rac-spa.org

**REPRESENTATIVES OF UNITED NATIONS SPECIALIZED AGENCIES
AND OTHER INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
REPRESENTANTS DES INSTITUTIONS SPECIALISEES DES NATIONS UNIES ET AUTRES
ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES**

**IAEA- INTERNATIONAL ATOMIC
ENERGY AGENCY /AIEA-
AGENCE INTERNATIONALE
DE L'ENERGIE ATOMIQUE**

Mr Michail Angelidis

Chef du Laboratoire d'étude de l'environnement

Laboratoire de l'environnement

Département de sciences et des applications
nucléaires

Agence Internationale de l'énergie atomique

International Atomic Energy Agency (IAEA)4, quai

Antoine 1er, Monaco 98000, Monaco

Tel:+377 9797 7236

Fax: +377 9797 7276

Email: m.angelidis@iaea.org

**NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES**

**HELMEPA – HELLENIC
MARINE ENVIRONMENT
PROTECTION ASSOCIATION**

Mr Constantinos Triantafillou
Assistant Executive Coordinator
HELMEPA
5 Pergamou Street
17121 N. Smyrni
Athens
Greece

Tel: +30 210 9343088
Fax: +30 210 9353847
E-mail: c.triantafillou@helmepa.gr

Mr Ioannis Pesmatzoglou
Maritime Training Officer
HELMEPA
5 Pergamou Street
17121 N. Smyrni
Athens
Greece

Tel: +30 210 9343088
Fax: +30 210 9353847
E-mail: training@helmepa.gr ioanpesma@gmail.com

**MIO-ECSDE - Mediterranean
Information Office for
Environment, Culture and
Sustainable Development**

Ms Thomais Vlachogianni
Programme Officer
Mediterranean Information Office for Environment,
Culture and Sustainable Development (MIO-ECSDE)
12, Kyrristou str
10556, Athens
Greece

Tel: +30 2103247490, -3247267
Fax: +30 210 3317127
E-mail: vlachogianni@mio-ecsde.org, info@mio-ecsde.org

PROJETS/INSTITUTS

**EUCC MEDITERRANEAN
CENTRE**

Ms Ana Carolina Pérez Valverde

Director
EUCC Mediterranean Centre
Carrer Escar 6-8, modulo 10A
08039 Barcelona
Spain

Tel: +34 931054020
E-mail: c.perez@eucc.net

**UNIVERSITY OF PIEMONTE
ORIENTALE**

Prof. Aldo Giuseppe Viarengo

University of Piemonte Orientale (DiSIT),
V.le T. Michel 11
Alessandria 15121
Italy

Tel: +390131360370
Mobile: +393357182939
Fax: +390131360390
E-mail: viarengo@unipmn.it